



RÈGLES OFFICIELLES DU CONCOURS – ÉDITION 2018

- 1) Le concours est ouvert à tous les artistes amateurs francophones et francophiles de 50 ans et plus inscrits au FF50+CB - 2018.
- 2) Nonobstant la règle No 1, la participation d'artistes amateurs de moins de 50 ans est acceptée dans les catégories Duo et Groupe selon les règles particulières suivantes :
 - a. que le duo ait au moins une personne de 50 ans et plus ;
 - b. que le groupe soit composé majoritairement de personnes rencontrant la règle No 1, jusqu'à un maximum de cinq (5) personnes.
- 3) Le français est la langue de présentation pour toutes les performances.
- 4) L'inscription au concours est gratuite pour tous, mais au minimum une personne du groupe doit être inscrite au Festival comme participante.
- 5) Les participant(e)s ont le choix de faire leur prestation avec une trame sonore, de s'accompagner eux-mêmes ou avec un(e) musicien(ne). Si la dernière option est choisie, ils/elles peuvent choisir de s'inscrire dans la catégorie Solo ou Duo.
- 6) Aucune voix de soutien (harmonie) n'est acceptée sur les bandes sonores.
- 7) Les prestations ne doivent pas dépasser cinq (5) minutes.
- 8) Chaque personne devra utiliser les moyens techniques disponibles sur place lors de l'événement. Le comité organisateur prendra tous les moyens mis à sa disposition pour rendre disponible un système de son adéquat à ce genre d'événement.

- 9) Chaque personne devra informer le comité organisateur s'il désire obtenir du mentorat lors de la journée du concours. Un horaire sera prévu et tous s'engagent à le respecter pour ne pas nuire aux autres.
- 10) Les dépenses encourues par les participants pour prendre part au concours sont de leur responsabilité. Aucuns frais ne leur seront remboursés.
- 11) En participant au concours, les artistes amateurs acceptent que les photos, tournages vidéo et captation électronique (enregistrement) de leurs performances deviennent la propriété de l'AFRACB et que le matériel puisse être utilisé pour des fins de promotion du concours et des activités de promotion autant du FF50+CB que de l'AFRACB.
- 12) Les décisions par vote des spectateurs et du jury du concours sont finales et sans appel.
- 13) Une bourse de 250 \$ sera remise dans chacune des deux catégories suivantes :
 - a. Prestation musicale
 - b. Prestation humoristique

Pour toutes questions sur les règles ou le fonctionnement du concours, communiquez avec le comité organisateur du FF50+CB par courriel à info@ff50plus.ca ou par téléphone au 778.747.0138.

Bonne chance à toutes et à tous,

L'équipe du FF50+CB